

COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf à dix-neuf heures le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en respectant les mesures sanitaires, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents : Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Léandre ROBART, Monsieur Christophe FRUCHART et Monsieur Sébastien GERARD

Absent : Monsieur Michel YELOVINA donne procuration à Madame Marie-José MATHON, Madame Sandrine BONNEMENT donne procuration à Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Guy DELABRUYERE donne procuration à Monsieur Vincent LOISEL et Monsieur Maxime GRIOCHE donne procuration à Madame Isabelle ROUSSELLE

Secrétaire de séance : Madame Aurore DEVILLERS

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 03 octobre 2023

Monsieur le Maire demande de rajouter au vote la délibération concernant le renouvellement de l'assurance statutaire REYLENS SOFAXIS se terminant le 31 décembre 2023. Il propose de renouveler le contrat pour une durée de 3 ans.

Le Conseil accepte ce rajout et après délibération vote à l'unanimité pour le renouvellement du contrat pour 3 ans.

1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- Venue de la sous-préfète le 26 septembre
- 24 septembre 2023 élections sénatoriales
- Commémoration du 11 novembre et visite de l'église pour regarder les travaux
- Distribution des jouets et des cartes cadeaux pour les aînés le 17/12/2023 par le Conseil Municipal et l'arbre de Noël organisé par le comité des fêtes
- Animation lü, le 22/12/2023 salle Marcel Dassault
- Stand de l'association « bonvillers de saison en saison le 20/27/29 décembre et le 3 janvier
- Vœux du Maire le 06/01/2024 à 11h00 distributions des cartes cadeaux pour les jeunes diplômés et un coffret pour les nouveaux habitants. Monsieur le Maire propose aux adjointes de se présenter aux nouveaux habitants et de les informer des activités de la commune.

2. Délibération pour renouvellement de convention de groupement de commande pour Marché « voirie et marché « maîtrise d'œuvre »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité de renouveler sa convention avec la CCOP pour groupement de commande pour Marché « voirie et maîtrise d'œuvre »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention pour groupement de commande pour Marché « voirie » et marché « maîtrise d'œuvre »

3. Délibération pour permettre au maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits n-1

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour permettre à monsieur le Maire de pouvoir payer des factures d'investissement se présentant avant le vote du budget.

4. **Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour permettre au maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits n-1**

5. **Délibération pour convention territoriale globale avec la CAF**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de renouveler la convention entre la CAF et la commune pour permettre à cette dernière d'obtenir des participations financières de la CAF

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour renouveler la convention territoriale entre la CAF et la commune

6. **Point sur les travaux en cours et les subventions**

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fin des travaux du calvaire et du porche avec accès PMR, de l'installation de la vidé-protection, le défibrillateur et le limiteur de son sont en cours d'installation.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des dates retenues pour le ciné rural 09/02, 19/04, 14/06, 18/10
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention auprès de la CCOP plafonnée à 5 000.00€ pour une aire de jeux (installation + aire de jeux)
- La demande de financement rd 112 à la DETR doit être renouveler en 2024, la Conseil Départemental ayant déjà accepté de subventionner 100 000€
- Monsieur le Maire informe que l'éclairage public interviendra début 2024, il propose à monsieur Léandre ROBART de regarder pour des guirlandes lumineuses pour Noël 2024 et de voir au moment du changement des luminaires de poser des prises de guirlandes.
- Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal que les demandes de subventions pour les travaux de l'école maternelle se feront en janvier 2024

7. **Point sur le loi APER**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur les dispositions de la nouvelle loi APER, cette dernière fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Le Conseil Municipal doit obligatoirement définir une zone d'accélération ENR ainsi que d'établir une consultation publique.

Le Conseil propose de se revoir pour en discuter après avoir eu plus de renseignement concernant cette loi APER

8. **Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe que la CCOP étudie le transfert de la compétence eau.

Séance levée à

M LOISEL

Secrétaire de séance